

Toujours aucune trace du plongeur disparu

Page 8

Mercredis celtiques : coucher de soleil au son des binious



● Le bagad de Pommerit-le-Vicomte a réuni un nombreux public sur le boulevard de la Mer.

Plusieurs centaines de personnes sont venues écouter le groupe folklorique Pañvid Ar Beskond, qui se produisait à l'occasion des Mercredis celtiques. Dans un cadre somptueux, grâce au coucher de soleil sur la promenade de la plage, le bagad a fait sonner ses binious et ses bombardes au son des caisses claires, devant un public venu nombreux.

La tradition dans la modernité

Originaires de Pommerit-le-Vicomte, petite commune costarmoricaine de 1.800 habitants, les quelque 30 sonneurs sont avant tout une bande de copains, qui désirent se retrouver autour d'une activité musicale commune. Une passion qui leur permet de voyager de festival en festival et de rencontrer d'autres musiciens.

S'ils comparent facilement leur village d'origine à celui des invincibles Gaulois, ils désirent néanmoins s'inscrire dans l'air du temps. Ils ont donc intégré le djembé, percussion d'origine africaine, au sein des caisses claires.

Concours interceltique de Lorient

Ce bagad classé en première catégorie, meilleur classement sur les cinq catégories existantes, va concourir face à d'autres bagadous, lors du Festival interceltique de Lorient, demain.

Organisés par la commune durant tout l'été, les Mercredis celtiques proposent des concerts gratuits dans différents lieux de la commune. Au programme mercredi : Kréposuc, avec du rock celto-festif, sous la Halle.

Tournée générale aux « Vergers rhoéginéens »



● Lundi, aux « Vergers rhoéginéens », Jérôme Thomas, conteur itinérant, a ouvert cet apéro-concert.

« Tournée générale », tel est le titre du spectacle apéro-concert qui a été présenté lundi, dans le hangar de la cidrerie « Les Vergers rhoéginéens ». La prestation a été signée de la compagnie ardennaise Tétrás Lyre. « Une compagnie, comme l'explique

Franck, membre de la troupe, qui adore tous les lieux alternatifs et se plaît à présenter, en fonction du public, différents spectacles, qui passent par le chant, le conte et la musique. Des spectacles tournés essentiellement en direction de la nature ». Lundi soir, Jérôme, conteur itinérant, a ouvert la soirée avec des histoires comme il en a le secret.

Des contes « musicaux et volatils »

Ces histoires ont été contées avec une approche très naturelle du sujet, qui permet un échange des plus sympathiques avec les spectateurs, assis sur des bottes de paille.

Le public a été invité par Jean-François Lucas, maître de la cidrerie, à grignoter quelques petits en-cas, tout en écoutant Jean-Mi, chanteur-guitariste, et deux comédiennes « Les sales fées », qui ont interprété des contes « musicaux et volatils ».

Des navettes pour se rendre au marché chaque samedi



● Didier est l'un des chauffeurs des navettes du samedi.

Pour la septième année consécutive, la municipalité offre aux vacanciers et aux Rhoéginéens un service de navettes gratuites, chaque samedi. L'objectif est de permettre au public de se rendre au marché,

dans de bonnes conditions, en évitant les problèmes de circulation et de stationnement.

Pour le circuit 1, les navettes partent du camping des Roches, et pour le circuit 2, du camping du Val. Cela permet de desservir l'ensemble des campings, ainsi que de nombreux lieux-dits. « Ces navettes, expliquent Paul et Michel, les chauffeurs des cars Le Vacon, sont très appréciées tant des Rhoéginéens que des touristes. »

Pratiques : circuit 1, départ du camping des Roches, à 9 h ; arrivée boulevard de la Mer, à 9 h 40. Circuit 2, départ camping du Val, à 9 h ; arrivée boulevard de la Mer, à 9 h 45. Les derniers retours navettes s'effectuent à 12 h 30.

Christiane Le Masson, élue maire Ginette Lemée démissionne

Ambiance très tendue jeudi soir, à la salle des fêtes, pour les 24 élus présents à l'élection du nouveau maire. Sans surprise, Christiane Le Masson, huitième adjointe de Bernard Nonnet, a été installée dans les fonctions de premier magistrat, avec 17 voix pour et dix abstentions.

La minorité n'a pas présenté de candidat et Ginette Lemée, maire par intérim, a annoncé sa démission en fin de réunion.

Bernard Nonnet, ancien maire, a en sa qualité de doyen de l'assemblée, ouvert cette séance en remerciant toutes les personnes avec lesquelles il a collaboré durant ses 12 années de mandature, en signifiant à la nouvelle équipe que son souhait était de voir se prolonger les « lignes directrices

de la feuille de route établie par la majorité, il y a six ans ».

La candidature de Christiane Le Masson a été annoncée par Yves Pelle, actuel troisième adjoint, alors que la minorité, par la voix de Jean-Michel Dauvilliers, informait qu'elle ne présenterait pas de candidat. En conséquence, « afin de ne cautionner ni vos choix, ni vos méthodes, nous nous abstenons sur l'ensemble des points proposés au vote ce soir », devait-il ajouter.

Toujours huit adjoints

Christiane Le Masson a été élue avec 17 voix, dix élus s'abstenant. En proposant de s'entourer de huit adjoints, le nouveau maire a expliqué vouloir continuer le travail entamé par l'équipe et poursuivre l'action entreprise dans la sérénité. Elle sera entourée d'Yves Pelle, premier

adjoint (19 voix pour, huit abstentions); Yves Renaut, deuxième adjoint (19 pour et huit abstentions); Philippe Guillo, 3^e (19 pour et huit abstentions); Michel Morgand, 4^e (19 pour et huit abstentions); Pierre Lamorlette, 5^e (21 pour et six abstentions); Henri Dubois, 6^e (20 pour et sept abstentions); Yannick Morin, 7^e (17 pour et dix abstentions), Roland Blouin, 8^e (19 pour et huit abstentions).

Le choix de la future tête de liste

Dans une longue déclaration, effectuée en fin de réunion, Ginette Lemée, maire par intérim, a annoncé sa démission. Une déclaration empreinte d'amertume dans laquelle Ginette Lemée dresse le bilan de six années de présence et d'action, au sein d'une équipe qui lui avait, au

départ, « semblé solide et en adéquation avec mes convictions », devait-elle souligner.

« La majorité des membres de mon groupe n'a pas souhaité retenir ma candidature, convaincue par Bernard Nonnet que la meilleure stratégie pour préparer les élections de 2008 était de présenter dès maintenant la future tête de liste », devait ajouter Ginette Lemée.

En fin d'intervention, l'ex-première adjointe a remercié Bernard Nonnet: « Grâce à votre adroite ou habile stratégie, vous me rendez ma liberté et me permettez de retrouver mes deux passions que sont l'astronomie et la volcanologie ». Intervention qui a été en final ponctuée par une observation de Christiane Le Masson, déclarant qu'elle ne ferait pas de réponse aux propos de Ginette Lemée, dans un souci de non polémique.

Cours de danse bretonne : jusqu'à 150 participants cet été



● Il règne toujours une excellente participation lors des cours de danse bretonne.

Depuis début juillet et jusqu'à la fin août, des cours de danse bretonne, ouverts à tous, sont proposés chaque mardi, à la salle omnisports. Les séances se déroulent dans une ambiance des plus conviviales.

Des fidèles

Pour certains, revenir aux cours de danses durant la période estivale, est l'un des moments les plus attendus. Louis Ghanéa, par exemple, jeune

garçon de 10 ans originaire de Lille (59), explique ainsi que c'est la quatrième saison de danse à laquelle il participe. D'autres, en revanche, sont venus découvrir les danses pour la première fois, et sont surpris de la convivialité qui règne pendant les cours.

Si durant l'hiver, une trentaine de personnes forme le noyau dur du groupe, le nombre de participants peut atteindre 150 pendant l'été. Raymon-

de Tranchant, bénévole et responsable de ces cours, depuis environ neuf années, répartit les « initiés » de telle manière que les nouveaux venus puissent apprendre aisément le pas.

Un accompagnement en « live »

Hélène et Charli Jacquard, respectivement à la vielle et à l'accordéon, venus de la Bresse, accompagnent le groupe de danseurs sur la plupart

des morceaux. Ils viennent ainsi chaque été, depuis maintenant une trentaine d'années, pour participer à ces animations, avec un répertoire de danses bretonnes qu'ils ont hérité de M. Dartois, aujourd'hui disparu.

Le groupe de danse bretonne, le groupe folklorique rhoéginéen, participera, demain, entre 18 h et 21 h, à la soirée organisée par l'Union sportive d'Erquy.

AUJOURD'HUI

La Croix-Rouge : braderie, de 10 h à 18 h, sente du Paradis. ARMOR CINÉ. Aujourd'hui, à 21 h, « Ratatouille ». Demain,

à 21 h, « Ratatouille ».

FÊTE DE LA MER DES COLS BLEUS. Demain, à la criée sur le port. Restauration sur place. Jeux, tombola et promenades en mer.

BOURSE D'ÉCHANGES. Le Club philatélique et numismatique organise, aujourd'hui, une journée portes ouvertes, à la salle des fêtes.

UNION SPORTIVE. Fest-noz, aujourd'hui, sur le port, à partir de 21 h, à partir de 19 h, animé par le groupe Tony Mac Cathy - Y. Peron. Entrée libre.

SAINT-ALBAN

Le sculpteur Bernard Potel s'installe dans son havre de La Croix-Courtil

Le début d'été a vu l'arrivée dans la commune du sculpteur médaillé Bernard Potel. Cet artiste de renom a trouvé un havre de paix et un atelier de création et d'exposition à La Croix-Courtil.

En effet, la collectivité locale après quelques travaux de mise aux normes du bâtiment a loué l'espace à l'artiste. « J'ai trouvé au cœur du bourg un site idéal, non seulement pour travailler mais aussi pour permettre à tout un chacun de découvrir mon travail », confie le sculpteur.

Bernard Potel s'est déjà investi dans la vie locale puisqu'il a activement participé, auprès d'autres créateurs locaux, à la préparation et à l'animation des journées de Label Station Verte, fin juin.



● Bernard Potel accueille les visiteurs dans son atelier de l'ancien presbytère du centre-bourg.

À la découverte du talent

L'espace exposition permet d'apprécier les premiers travaux de l'ancien élève de Paul Belmondo, mais aussi de découvrir les dernières créations de l'un des

médailleurs officiels de la monnaie de Paris. Aujourd'hui, Bernard Potel aborde un registre artistique plus ouvert à une sculpture contemporaine. « Pour moi, explique Bernard Potel, la sculpture contemporaine doit avant tout signifier, célébrer, créer l'espace, témoigner et surtout faire rêver quel que soit le matériau qui la pérenniser ». De la médaille à la sculpture monumentale, Bernard Potel applique ce principe à l'ensemble de sa création. Une création qui passe par des pièces imaginées mais aussi par des commandes particulières.

De nombreux projets

Au nombre de ces commandes particulières figure, entre autres, un hommage à Polig Montjarrét, créateur du Festival interceltique à qui la ville de Lorient rendra homma-

ge à l'occasion de l'ouverture de l'édition 2008. « Cet hommage sera rendu au travers d'une statue représentant Polig assis à l'extrémité d'un banc public, l'espace restant permettant au visiteur de se poser quelques instants auprès du musicien », confie Bernard Potel. Il vient aussi de terminer la maquette de la médaille saluant l'anniversaire du deuxième millénaire du chœur de la basilique Saint-Sauveur de Dinan et entame la création d'un médaillon en bronze de 1 m de diamètre, en hommage à Fulgence Bienvenüe et qui sera apposé à la gare de Saint-Brieuc.

AUJOURD'HUI

Labyrinthe de Malido : ouvert, de 10 h 30 à 19 h, tél. 02.96.32.94.74.